



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Institut d'études de la citoyenneté



Traduction : « Pardonnez nous, si nous ne nous sommes pas noyés »

Source : <http://www.corrieredellemigrazioni.it/2013/11/25/l/scusate-se-non-siamo-affogati/>

Attentats, guerres, migrations : quels liens avec l'EDD?

Contexte géopolitique mondial des migrant-e-s lié-e-s aux guerres

Dr Elisa Banfi

Institut des études de la citoyenneté - Université de Genève



Dr Elisa Banfi

est collaboratrice scientifique post-doctorante à l'Institut d'études de la citoyenneté (InCite). son travail porte actuellement sur les organisations musulmanes en Europe, l'engagement social des acteurs religieux et la relation entre religion et politique. Durant sa carrière académique, elle s'est également intéressée à l'histoire du mouvement des non-alignés, au mouvement ouvrier en Egypte et à l'auto-organisation des immigrés en Italie. Elle a participé à plusieurs projets de recherche scientifique financés par la Commission Européenne (RITU, EURISLAM) et par le Fonds national de la recherche scientifique (PNR58, AGORA). Ses récents travaux ont été publiés dans le Routledge Handbook of Islam in the West et par plusieurs maisons d'édition suisses (Labor et Fides, Editions Alphil)

Collaboratrice scientifique à l'Institut d'études de la citoyenneté de la Faculté des Sciences de la société.

Projets financés par le Fonds national suisse

« D'Étranger(e) à Genevois(e) : le branding des identités locales et les stratégies d'intégration en Suisse romande ».

« Délibération publique, analyse de réseau et politique d'inclusion des musulmans en Suisse, France et Royaume-Uni ».

Assistante de recherche associée - Université des sciences appliquées de Zurich.

Projets financés par la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften Soziale Arbeit : « Arrière-plan de la radicalisation djihadiste en Suisse : une étude exploratoire assortie de recommandations pour la prévention et l'intervention ».

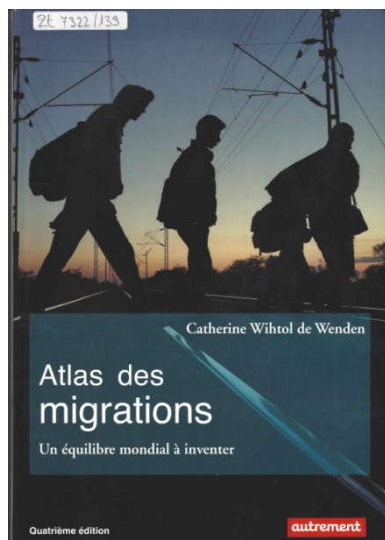
Assistante de recherche – Université de Ca' Foscari Venice

Projets financés par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) :

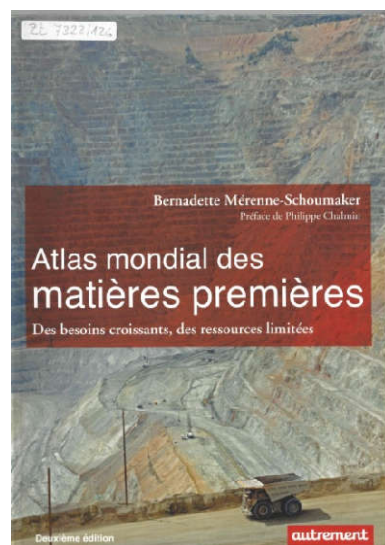
« Recherche/étude sur les dynamiques du marché de travail et sur les possibilités d'insertion et d'intégration sociale des immigrés maghrébins dans la Vénétie ».:

« Projet d'orientation, formation professionnelle en faveur des immigrés et des réfugiés de la région balkanique ».

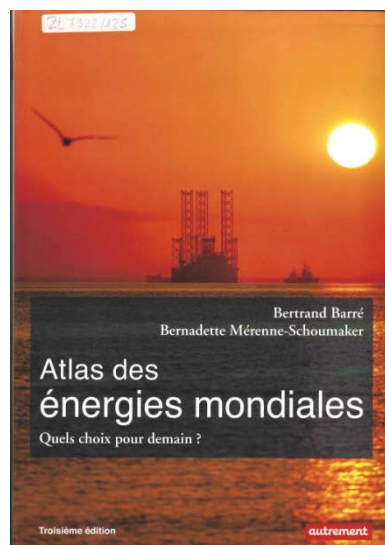




« Atlas des migrations.
Un équilibre mondial à inventer »
2016, Paris : Editions Autrement
Catherine Wihtol de Wenden
Cartographie de Madeleine Benoît-Guyod



« Atlas mondial des matières premières des
besoins croissants, des ressources limitées »
2015, Paris : Editions Autrement
Bernadette Mérenne-Schoumaker
Cartographie de Claire Levasseur
Préface de Philippe Chalmin



« Atlas des énergies mondiales
quels choix pour demain ? »
2015, Paris : Editions Autrement
Bertrand Barré et Bernadette Mérenne-Schoumaker
Cartographie de Anne Bailly



Plan de la présentation

1. Migrations internationales et monde « postcolonial »
2. Les migrations internationales d'aujourd'hui
3. Les profils des migrants / définir les migrants
4. Les migrations régulières « volontaires »
5. Les migrations forcées
6. Les facteurs déclencheurs
 - 6.1 *Les inégalités dans la distribution de la richesse et dans l'exploitation des ressources*
 - 6.2 *Les profils démographiques*
 - 6.3 *Les conditions d'entrée et de sortie*
 - 6.4 *Les guerres internationales*
7. Des systèmes migratoires régionaux : les nouveaux pays d'accueil, les ressources naturelles et les transferts de fonds des migrants
8. L'Europe, l'espace Schengen et les nouvelles formes de terrorisme



1. Migrations internationales et monde « postcolonial »

Après la chute du Mur de Berlin, les relations stratégiques entre Etats ont été analysées de plus en plus par le prisme des mouvements de population.

- La sédentarisation des immigrés dans les pays d'immigration
- Les guerres internationales au Moyen Orient et en Afrique
- Les pays du Golfe, le pétrole et l'influence wahhabite au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

Les principaux enjeux des migrations de la fin du XXème et du début du XXIème siècles concernent en particulier :

- l'impact des guerres sur la qualité et la quantité des mouvements de population
- le déplacement de la frontière sécuritaire à l'intérieur de l'Etat
- la création de frontières-meurtrières à l'extérieur de l'Etat.



2. Les migrations internationales d'aujourd'hui

En 2015, le nombre de migrants internationaux a atteint le chiffre de 244 millions, soit 3% de la population mondiale, un nombre qui a triplé depuis 40 ans.

Les migrations actuelles sont caractérisées par la globalisation des causes et des conséquences des départs

TABLE I.1: NUMBER AND AVERAGE ANNUAL CHANGE OF INTERNATIONAL MIGRANT STOCK
BY DEVELOPMENT GROUP AND MAJOR AREA, 1990-2015

	<i>International migrant stock (millions)</i>				<i>Average annual change in migrant stock (millions)</i>			
	<i>1990</i>	<i>2000</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>	<i>1990-2000</i>	<i>2000-2010</i>	<i>2010-2015</i>	<i>1990-2015</i>
World	152.6	172.7	221.7	243.7	2.0	4.9	4.4	3.6
Developed regions	82.4	103.4	132.6	140.5	2.1	2.9	1.6	2.3
Developing regions	70.2	69.3	89.2	103.2	-0.1	2.0	2.8	1.3
Africa	15.7	14.8	16.8	20.6	-0.1	0.2	0.8	0.2
Asia	48.1	49.3	65.9	75.1	0.1	1.7	1.8	1.1
Europe	49.2	56.3	72.4	76.1	0.7	1.6	0.8	1.1
LAC	7.2	6.6	8.2	9.2	-0.1	0.2	0.2	0.1
NA	27.6	40.4	51.2	54.5	1.3	1.1	0.7	1.1
Oceania	4.7	5.4	7.1	8.1	0.1	0.2	0.2	0.1

Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015).

Note: LAC refers to Latin America and the Caribbean, while NA refers to Northern America.



Selon Catherine Wihtol de Wenden (2010), les migrations internationales mettent de plus en plus en discussion le concept de souveraineté étatique et de citoyenneté nationale.

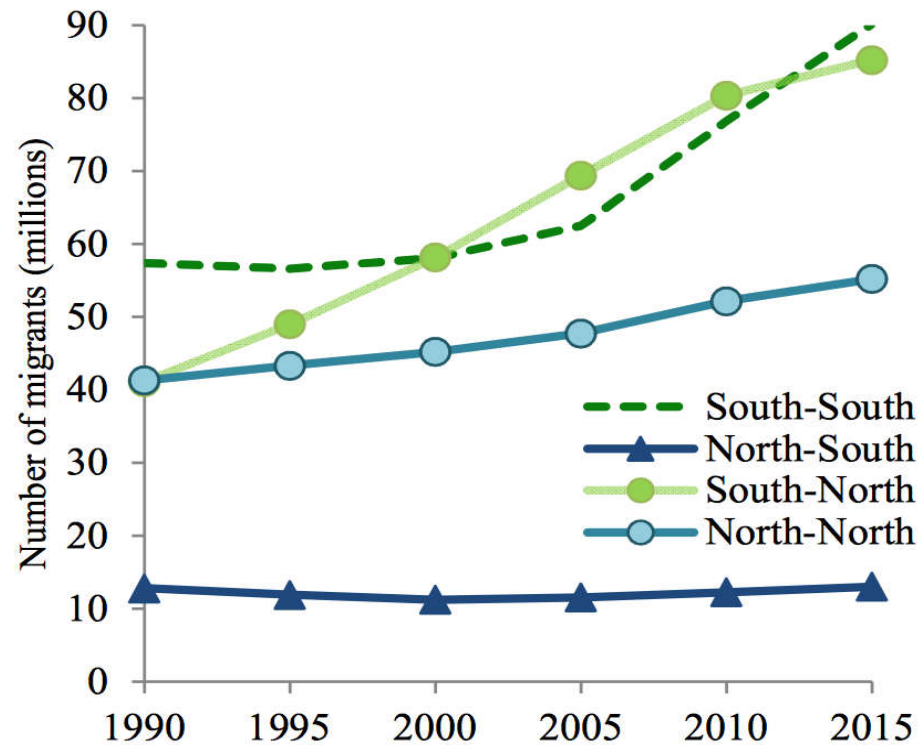
- Les sans papiers et les doubles nationaux
- Les votes de migrants (exemple Italie, Maroc et Algérie)
- Les frontières entre ordre politique interne et externe.
- Les diasporas
- Les réfugiés et les apatrides
- L'articulation de la défense des droits de l'homme et le besoin de main d'œuvre des Etats
- La relation entre les changements environnementaux, l'urbanisation et les logiques globales d'exploitation internationale de la main d'œuvre.
- Le besoin de nouveaux venus, le vieillissement de la population et l'opinion publique des pays d'accueil.



Trajec'

- Toutes les régions du monde sont désormais concernées, alors qu'il y a 40 ans seuls certains pays l'étaient.
- La majorité des migrants suivent des trajectoires Sud-Nord et Sud-Sud

Figure I.1: Numbers of international migrants by development group of the countries or areas of destination and origin, 1990-2015 (millions)



Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015).





Source : Wihtol de Wenden, Catherine et Benoît-Guyod, Madeleine. 2016. Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer. p.11. Paris : Editions Autrement.



3. Les profiles de migrants

- Les profiles des migrants se sont diversifiés
- La dichotomie « travailleurs étrangers/refugiés » a perdu en pertinence
- En Europe pendant une trentaine d'années, les permis d'immigration pour travail ont été très rarement octroyés et l'asile est devenu la voie d'entrée la plus importante avec le regroupement familial (femmes et mineurs).
- En outre, il est actuellement devenu plus difficile de faire la distinction entre les pays de transit, d'accueil et de départ.
- La distinction entre immigrants de longue durée et saisonniers-temporaires est moins pertinente
- La création de frontières physiques et juridiques de plus en plus complexes a incité plusieurs immigrés à s'installer dans des pays de transit (Mexique, Maroc et Turquie).



Définir les migrants ?

- Recherche de définitions juridiques adéquates pour les émigrations des cerveaux en fuite, les réfugiés environnementaux et les migrations sanitaires.
- En ce qui concerne les réfugiés environnementaux, ils ne sont pas considérés comme des réfugiés au sens de la convention de Genève. Le problème de leur statut juridique a été discuté pour la première fois pendant le Forum mondial des migrations et développements des Nations Unies en 2010.

Source : Wihtol De Wenden, Catherine. 2010. La question migratoire au XXIe siècle : migrants, réfugiés et relations internationales. Presses de Sciences Po.



4. Migrations régulières « volontaires »



Les travailleurs migrants

Selon la Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles

**Adoptée par
l'Assemblée générale
dans sa résolution
45/158 du 18
décembre 1990**



Source : Wihtol de Wenden, Catherine et Benoît-Guyod, Madeleine. 2016. Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer. p.15 Paris : Editions Autrement.

« Art 1. L'expression "travailleurs migrants" désigne les personnes qui vont exercer, exercent ou ont exercé une activité rémunérée dans un Etat dont elles ne sont pas ressortissantes »

Source : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx>



- L'Etat de départ et de l'Etat d'accueil (émigrés / immigrés)
- Les causes de départ
- L'activité autorisé
- Les trajectoires de vie
- Les

	Formal criteria for citizenship	
	Ethnic (0)	Civic (1)
Assimilationism (1)	D I CH	F
Cultural obligations for citizenship		
Pluralism (0)		GB NL

Giugni, Marco et Passy, Florence (2004), Migrant mobilization between political institutions and citizenship regimes: A comparison of France and Switzerland, *European Journal of Political Research*. Vol. 43, no. 1, p. 51-82.



Les permis de séjour

« **Permis L**: autorisation de courte durée (maximum 364 jours)

Permis B: autorisation de séjour. Contrat de travail indéterminé, minimum 1 an. Doit être renouvelé chaque année pour les non-européens, chaque 5 ans pour les ressortissants des pays membres de la CE/AELE.

Permis C: autorisation d'établissement. Délivrée aux ressortissants de la CE/AELE après 5 ans de permis B et aux ressortissants d'autres pays après 5 à 10 ans. Doit être renouvelé tous les 5 ans. Lors d'une demande de permis C anticipée (après 5 ans pour les ressortissants de pays tiers), l'Office fédéral des migrations exige une intégration réussie.

Permis F: admission provisoire. Ce permis permet de travailler dans toutes les branches de l'économie et l'activité peut débuter **dès le dépôt** de la demande d'autorisation de travail.

Livret N: requérants d'asile (donne droit à l'accès au marché du travail dès le 4^e mois suivant le dépôt de la demande d'asile). L'activité peut débuter **dès la délivrance** de l'autorisation de travail par le Service de la population et des migrations (canton du Valais). »

Source : <http://www.sion.ch/particuliers/vieprivee/controle-habitants/permis-de-sejour.xhtml>



5. Migrations forcées

Selon la Convention de Genève 1951

Art. 1 « Qui, par suite d'événements survenus avant le 1er janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Cinq motifs de persécution : la « race », la religion, la nationalité, l'appartenance à un certain groupe social et les opinions politiques.

En 1967, le protocole de la Convention intègre les événements survenus après le 1er janvier 1951 et le droit européen est appliqué à tout le monde (Convention de New York)

Cette définition ne permet pas de rendre compte de la complexité des « migrations forcées », mais elle a fondé les pratiques légales et politiques qui concernent les déplacements de réfugiés.

Source : <http://www.unhcr.ch/fr/mandat-du-hcr/la-convention-de-geneve.html>

Zetter, Roger. – Protection des migrants forcés : état des lieux des concepts, défis et nouvelles pistes / Roger Zetter. – Berne : Commission fédérale pour les questions de migration CFM, 2014. – 102 p. : ill. – (Documentation sur la politique de migration)



Les déplacés, les requérants d'asile et les réfugiés

En 2015

- 40.8 millions de déplacés internes
- 3.2 millions de requérants d'asile
- 21.3 millions de réfugiés (dont 16.1 millions sous tutelle du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés HCR et 5.2 millions de palestiniens).

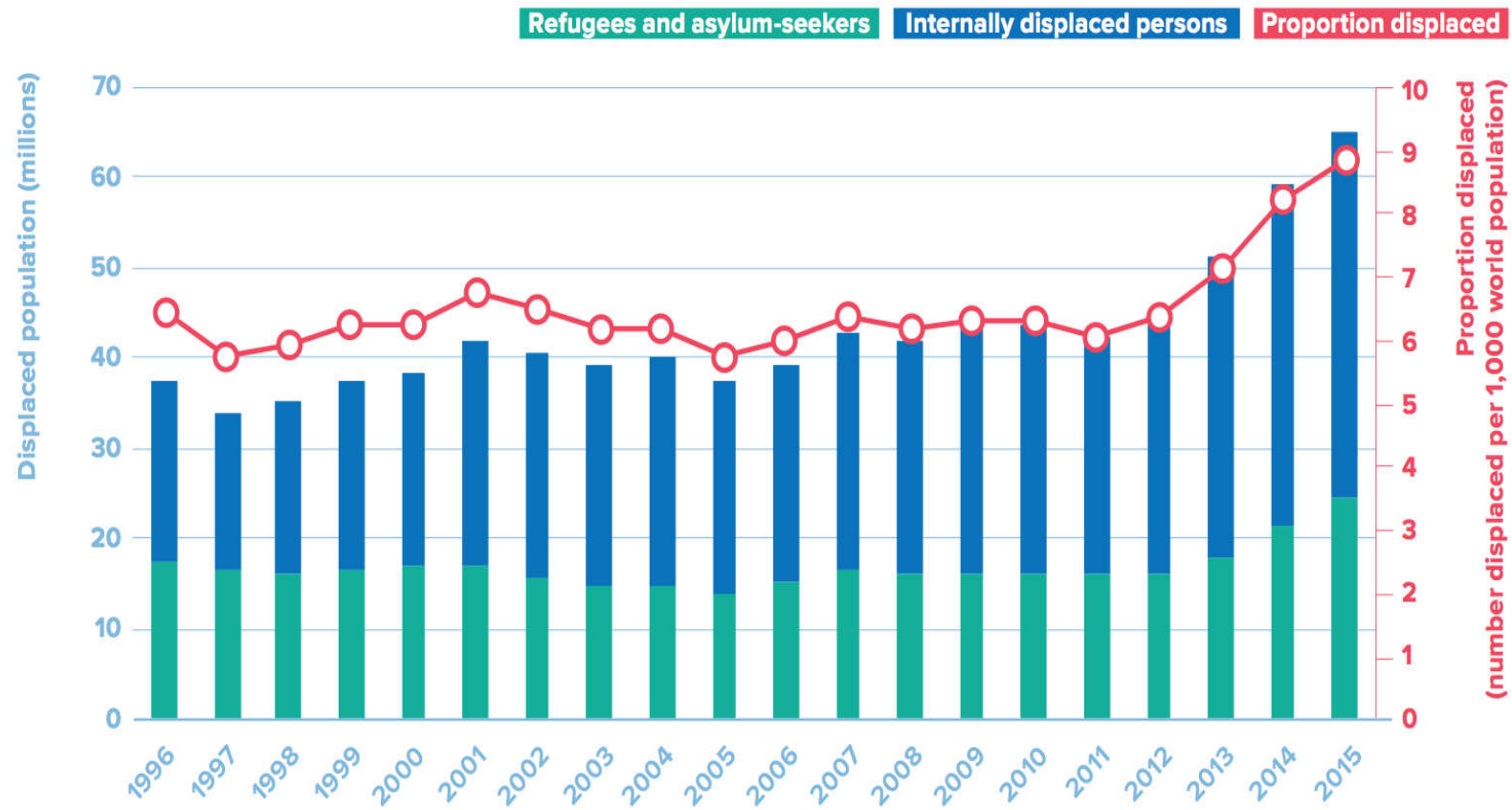
Source : United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR 2015

La définition de déplacé interne est établie les « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays », Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), 1998



Les déplacés internes sont sous la tutelle du HCR dans des zones administrées par les Nations Unies et les ONGs.

Fig.1 Trend of global displacement & proportion displaced | 1996 - 2015 (end-year)



Requérants d'asile ou réfugiés en Suisse

- **Demandeur d'asile (permis N)** : personne en procédure d'asile, en attente d'une décision.
- **Réfugié reconnu (permis B réfugié)** : personne ayant reçu, au terme de sa procédure d'asile, le statut de réfugié. Défini par la Convention de Genève de 1951 sur le droit des réfugiés, ce statut s'applique à toute personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. » (art. 1)



- **Admission provisoire (permis F) :** protection offerte aux personnes qui n'obtiennent pas le statut de réfugié, mais dont le renvoi est « illicite », « inexigible » ou « impossible » car il mettrait leur vie en danger : guerre, violence aveugle, risque de peine de mort, de torture, vulnérabilité, etc. L'admission provisoire n'est néanmoins ni définie comme un statut de protection, ni liée à une autorisation de séjour comme c'est le cas dans l'Union européenne où on l'appelle « protection subsidiaire »
- **Débouté :** personne qui, au terme de sa procédure d'asile, n'a pas obtenu l'asile et doit rentrer dans son pays d'origine.
- **NEM (Non-entrée en matière) :** abréviation qualifiant la décision des autorités d'écarter une demande d'asile sans examiner les motifs de fuite invoqués par la personne en demande de protection. Ces décisions touchent les personnes ayant transité par un Etat membre de l'accord de Dublin (NEM Dublin), par un Etat tiers dit « sûr », ou dont la demande est considérée comme « manifestement infondée » par les autorités.



Population réfugiée à la fin de l'année 2014

Pays d'origine des réfugiés

- Plus de 500 000 personnes
- De 200 000 à 500 000
- De 100 000 à 200 000
- De 20 000 à 100 000

Pays d'accueil des réfugiés

- Plus de 1 million de personnes
- De 400 000 à 1 million
- De 200 000 à 400 000
- De 100 000 à 200 000
- De 50 000 à 100 000

Pays d'origine	Population réfugiée
Afghanistan	2 196 300
Syrie	3 887 500
Turquie	1 587 400
Liban	1 154 000
Pakistan	1 505 500
Soudan	666 000
République centrafricaine	616 200
Somalie	1 106 400
Congo (RDC)	516 800
Iran	982 000

Source : UNHCR, Global Report, 2014.

Durcissement actuel de l'accès à la demande d'asile

En 1990 les accords de Dublin : une politique
d'asile commune

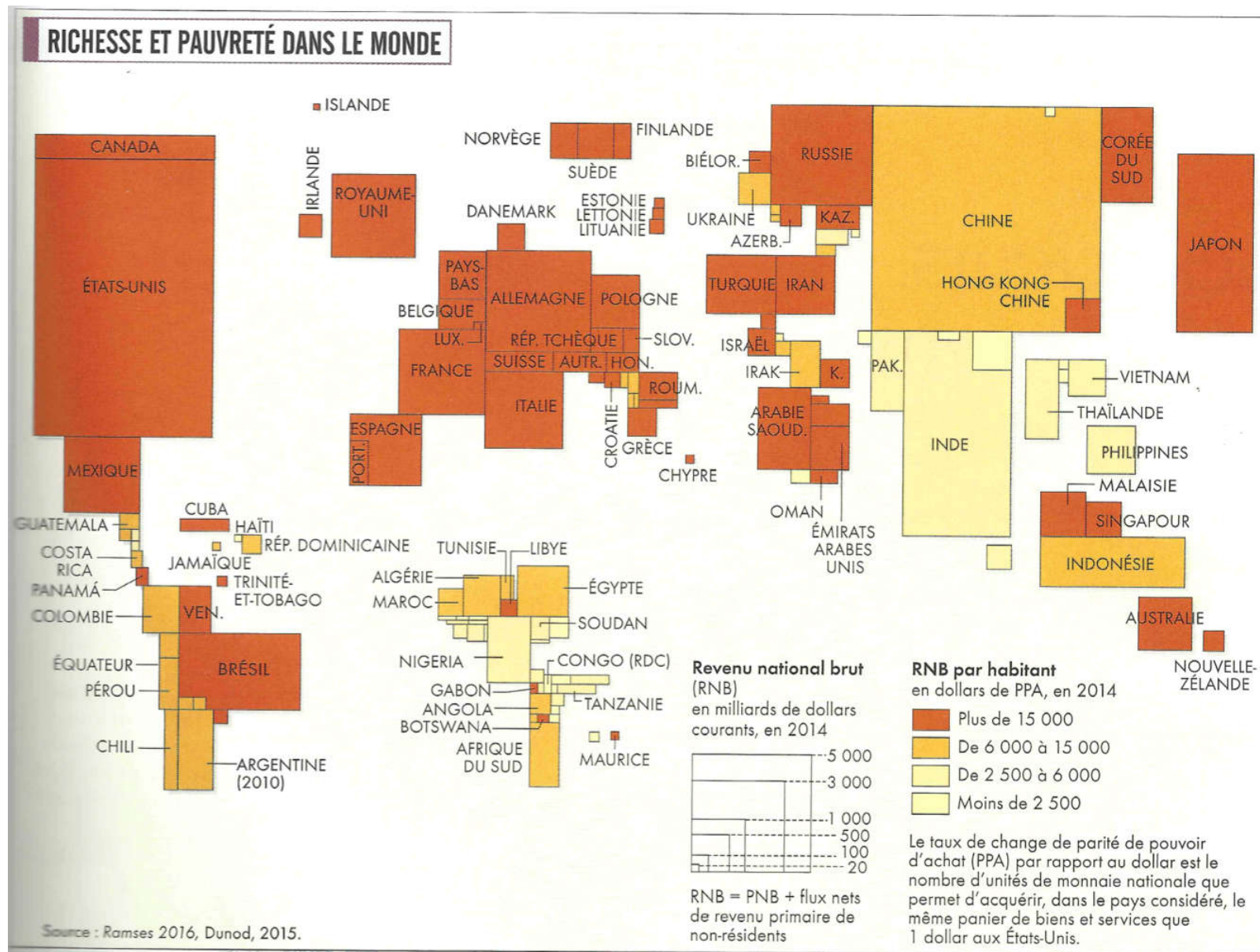
- Barrières à l'entrée
- Restriction dans la procédure de demande
- Politique de dissuasion
- Politique de détention
- Politique de déportation



6. Les facteurs déclencheurs

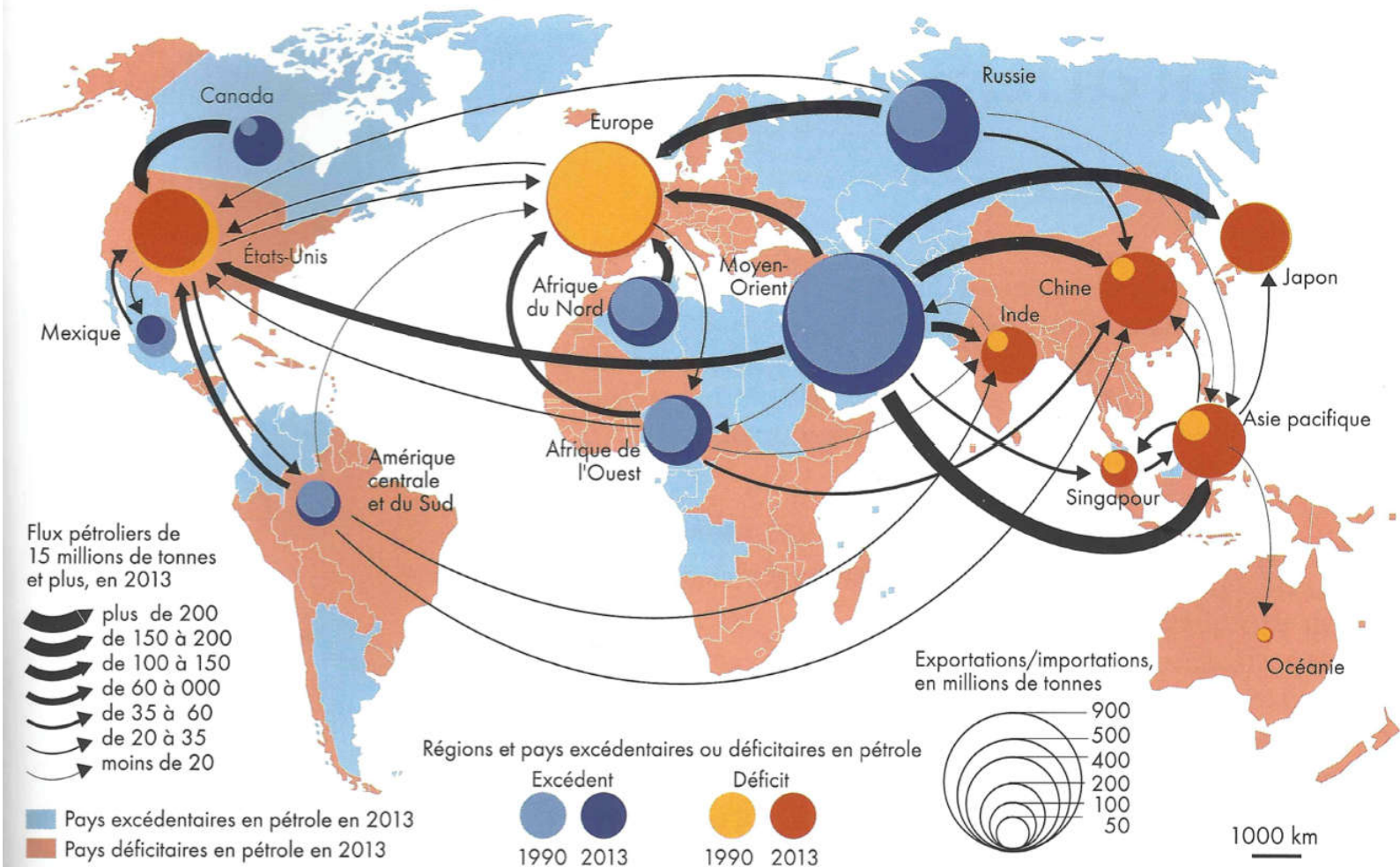


6.1 Les inégalités dans la distribution de la richesse et dans l'exploitation des ressources



Source : Wihtol de Wenden, Catherine et Benoît-Guyod, Madeleine. 2016. Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer. p.17. Paris : Editions Autrement.

LA DEPENDANCE AU PETROLE ETRANGER

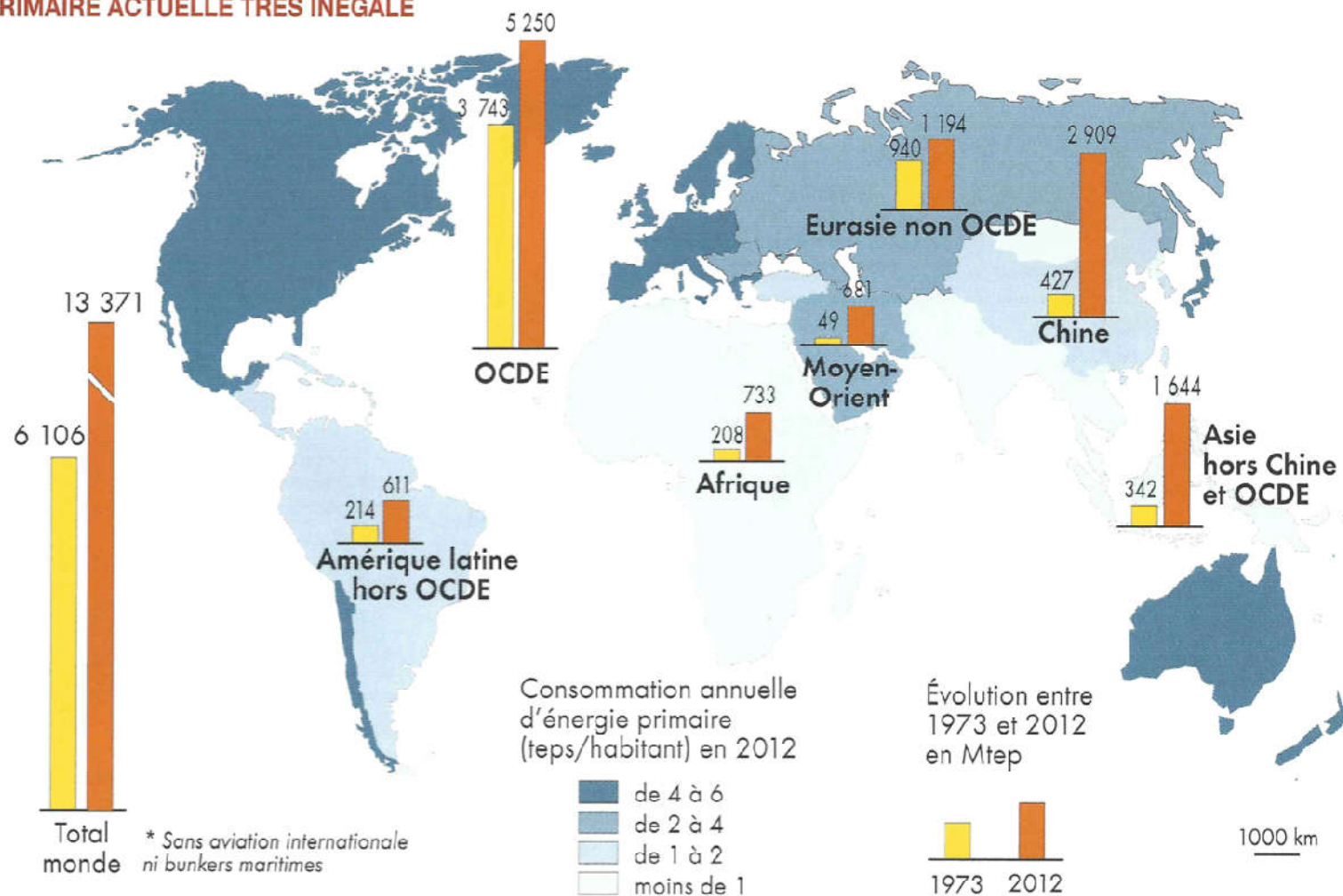


Source : F. Lafargue, « Le défi de l'énergie en Asie », Ryskenegy, 2011 ; mis à jour avec BP, Statistical Review of World Energy 2014.



Source : Barré, Bertrand , Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Bailly, Anne. 2016. Atlas des énergies mondiales
quels choix pour demain ? . P.69. Paris : Editions Autrement.

UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE ACTUELLE TRÈS INÉGALE



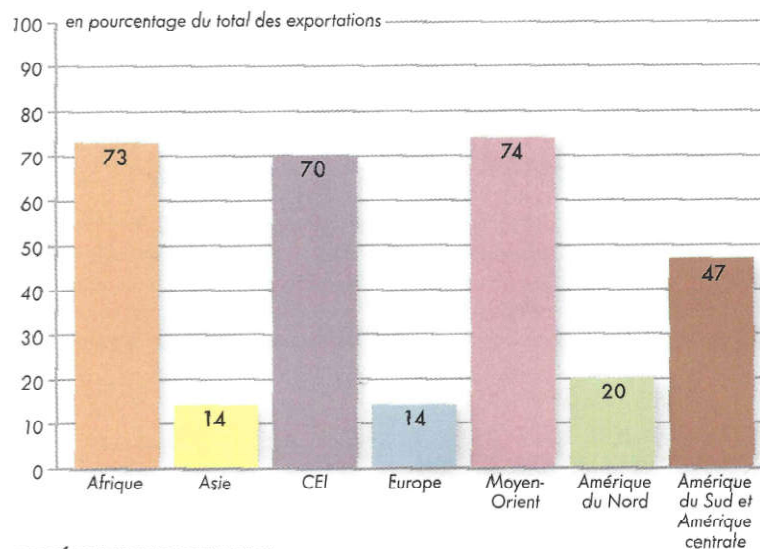
Source : AIE, Key World Energy Statistics 2014.



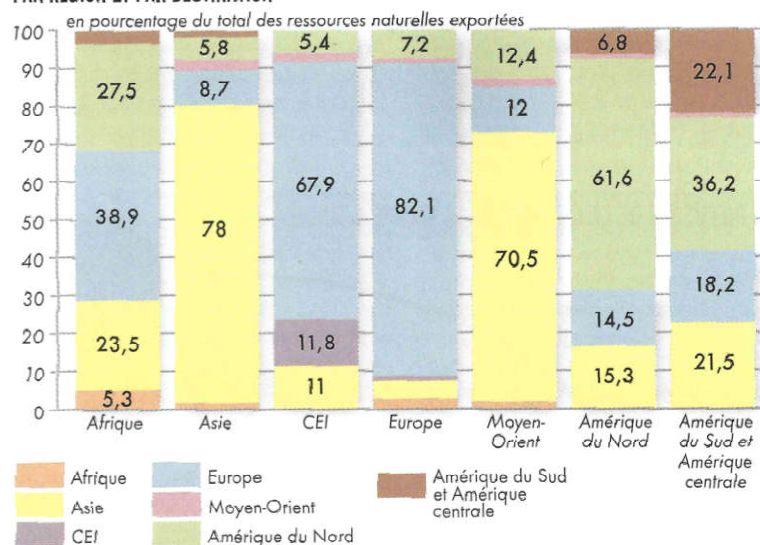
Source : Barré, Bertrand , Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Bailly, Anne. 2016. Atlas des énergies mondiales
quels choix pour demain ? . P.69. Paris : Editions Autrement.

LES EXPORTATIONS DE RESSOURCES NATURELLES

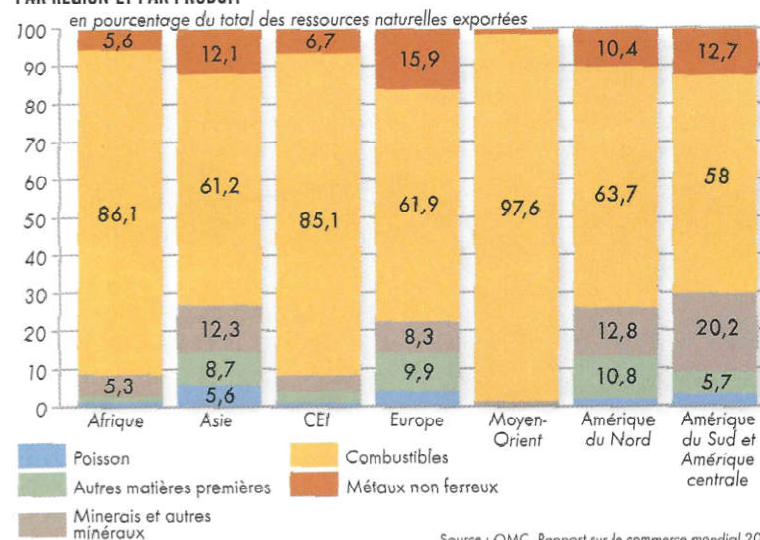
PAR RÉGION



PAR RÉGION ET PAR DESTINATION



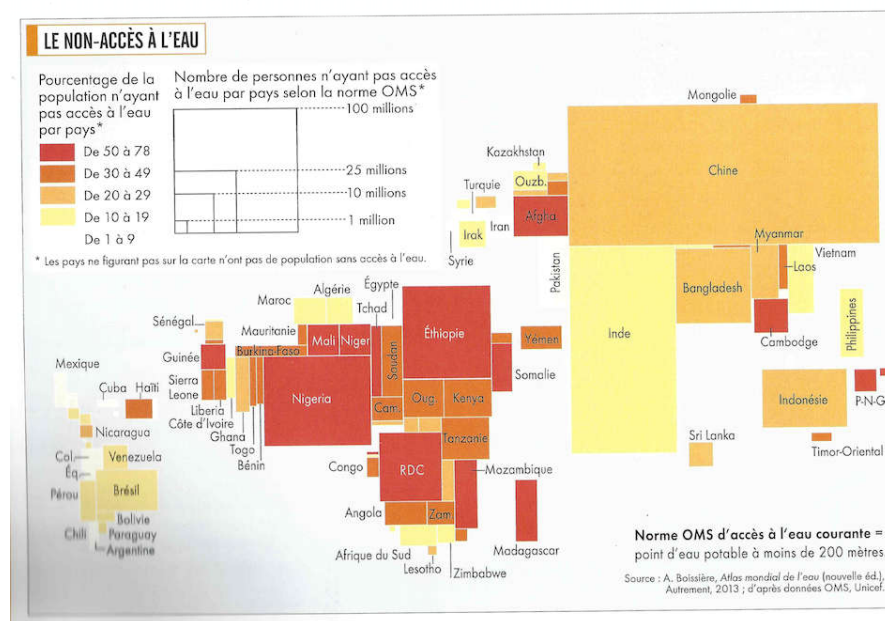
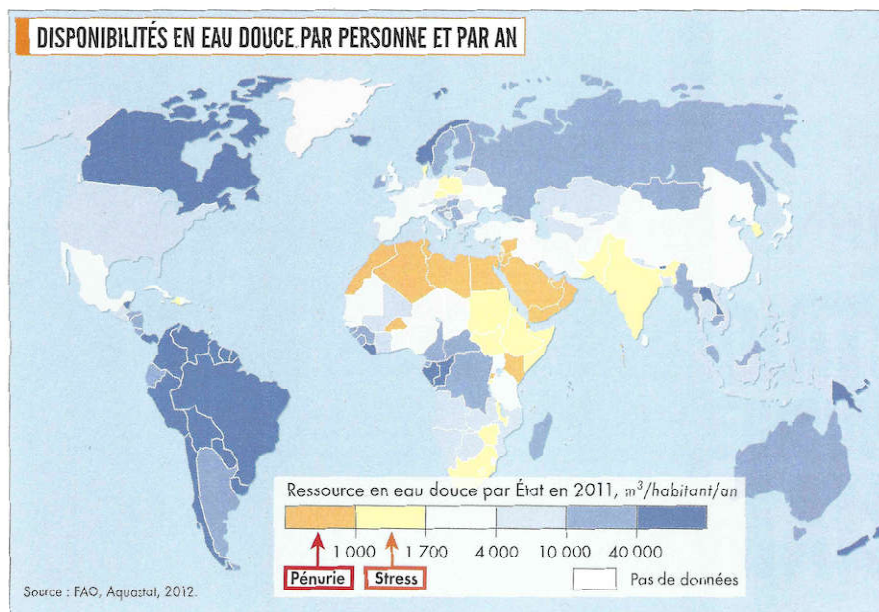
PAR RÉGION ET PAR PRODUIT



Source : OMC, Rapport sur le commerce mondial 2010.
Le commerce des ressources naturelles.



Source : Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Levasseur, Claire. 2016. Atlas mondial des matières premières des besoins croissants, des ressources limitées. pp.36-37. Paris : Editions Autrement.



Source : Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Levasseur, Claire. 2016. Atlas mondial des matières premières des besoins croissants, des ressources limitées. pp.36-37. Paris : Editions Autrement.

6.2 Les profiles démographiques

Les profiles démographiques et la nécessité de main-d'œuvre dessinent les contours de la mobilité actuelle.

Population mondiale :

7 milliards 2010

8 milliards 2030

9 milliards 2050

- Un Français sur deux sera inactif en France à l'horizon 2030.
- Vieillesse démographique
- Des pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs non dé-localisables.



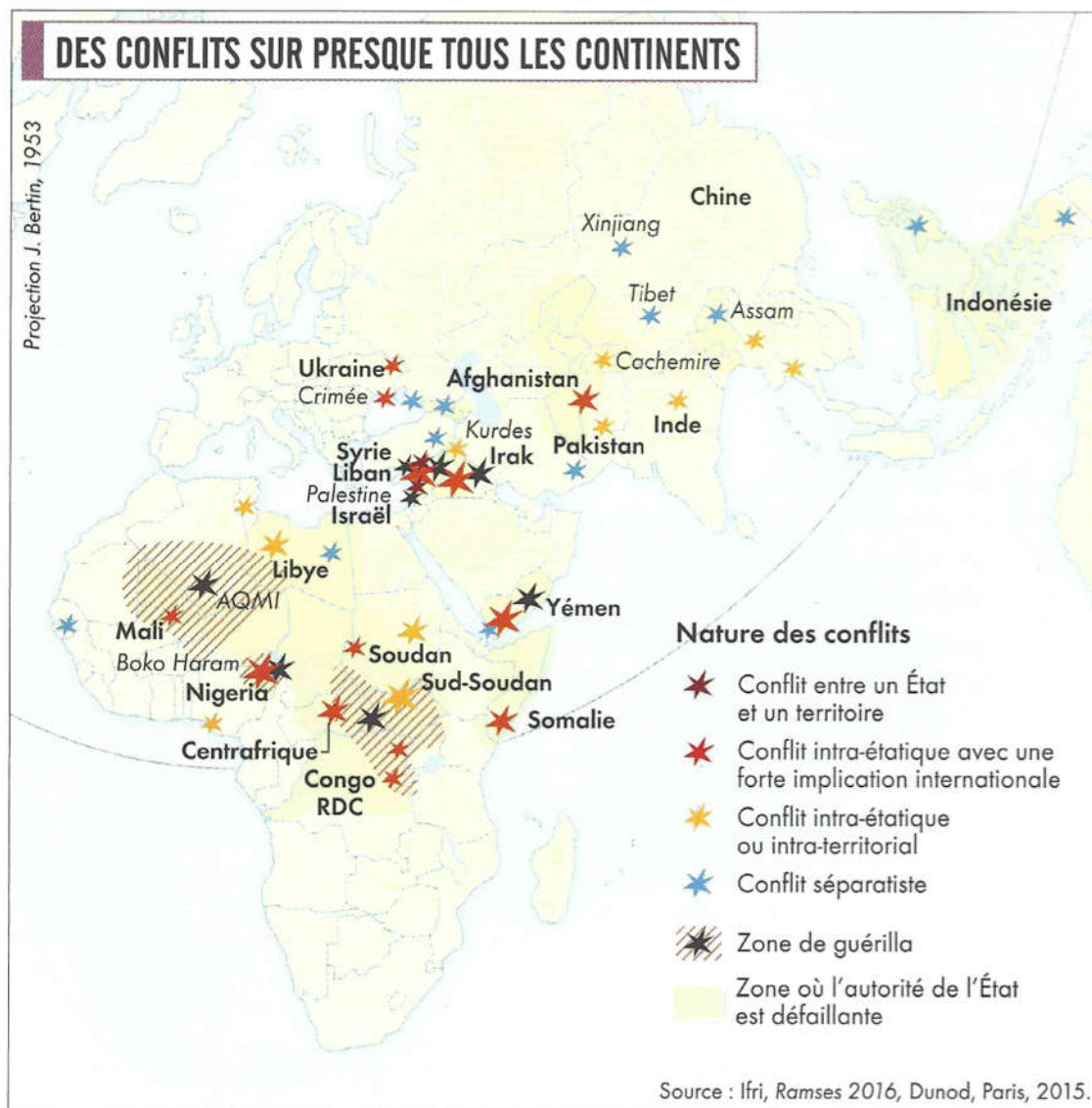
6.3 Les conditions d'entrée et de sortie

- La mobilité d'une partie de la population mondiale
- L'octroi des passeports par les ex-colonies à leurs citoyens a créé des possibilités de mouvements inédits.
- L'entrée est devenue de plus en plus difficile par la mise en place des systèmes d'octroi des visas.
- L'informatisation et la centralisation des données concernant les migrants.

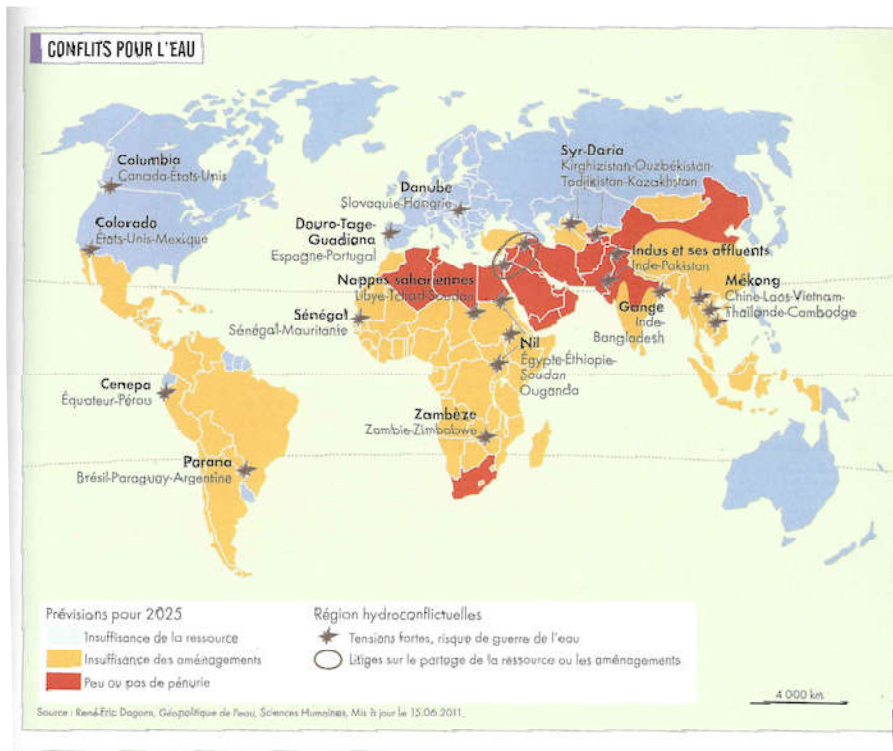
Source : Wihtol De Wenden, Catherine. 2010. La question migratoire au XXI^e siècle : migrants, réfugiés et relations internationales. Presses de Sciences Po.



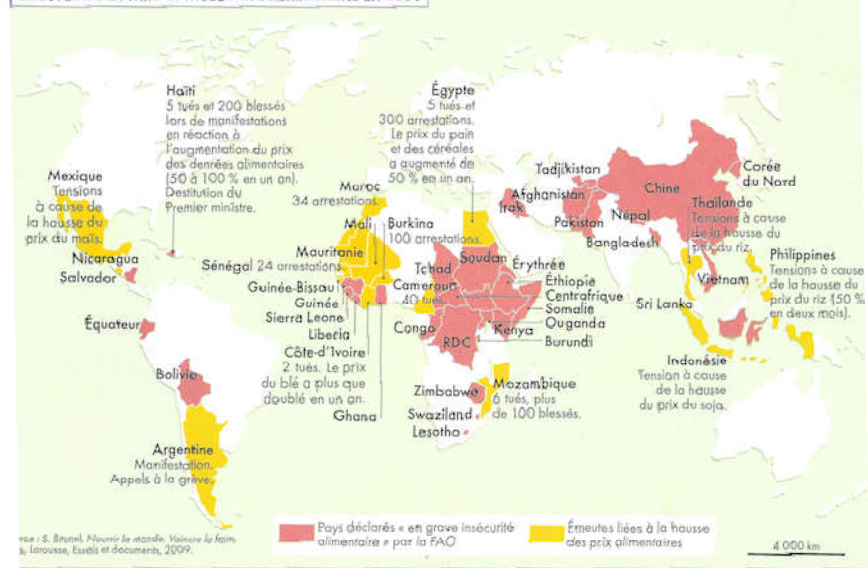
6.4 Guerres et conflits



Source : Wihtol de Wenden, Catherine et Benoît-Guyod, Madeleine. 2016. Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer. p.16. Paris : Editions Autrement.



ÉMEUTES DE LA FAIM ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN 2008



Source : Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Levasseur, Claire. 2016. Atlas mondial des matières premières des besoins croissants, des ressources limitées. pp. 81 . Paris : Editions Autrement.

Pétrole, gaz naturel et guerres

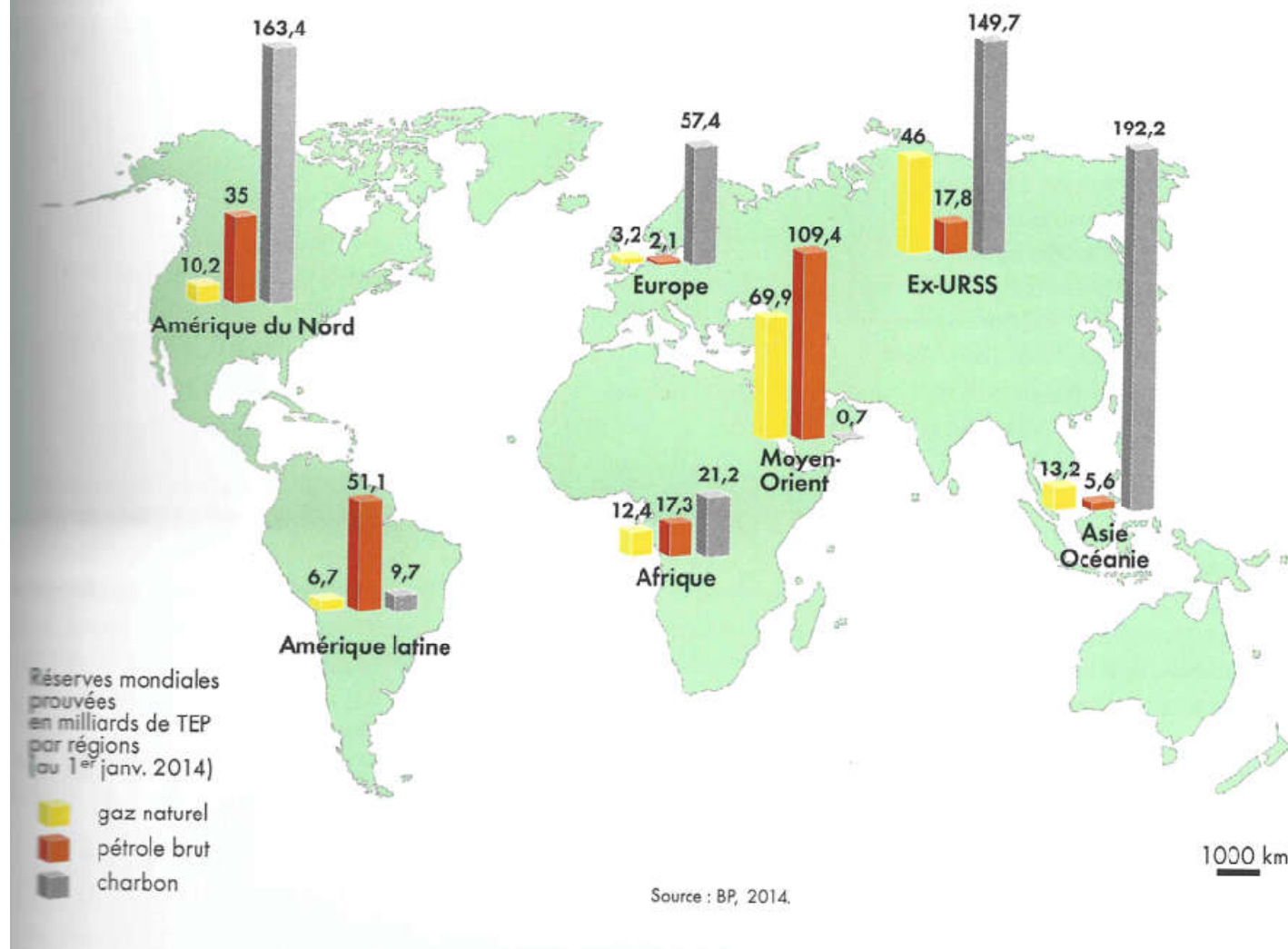
Les crises politiques et les guerres ont déplacé par la force 65.3 millions de personnes (s'ils formaient une nation, ils seraient la 21^{ème} nation au monde de par la taille de la population. Source : UNCHR 2015)

Les guerres au Moyen-Orient et en Afrique impliquent différentes coalitions occidentales et internationales.

En 2015, nous avons 21.3 millions de réfugiés dont plus de la moitié proviennent de 3 pays : la République Arabe Syrienne (4.9 million), l'Afghanistan (2.7 million) et la Somalie (1.1 million). (Source : UNCHR 2015)



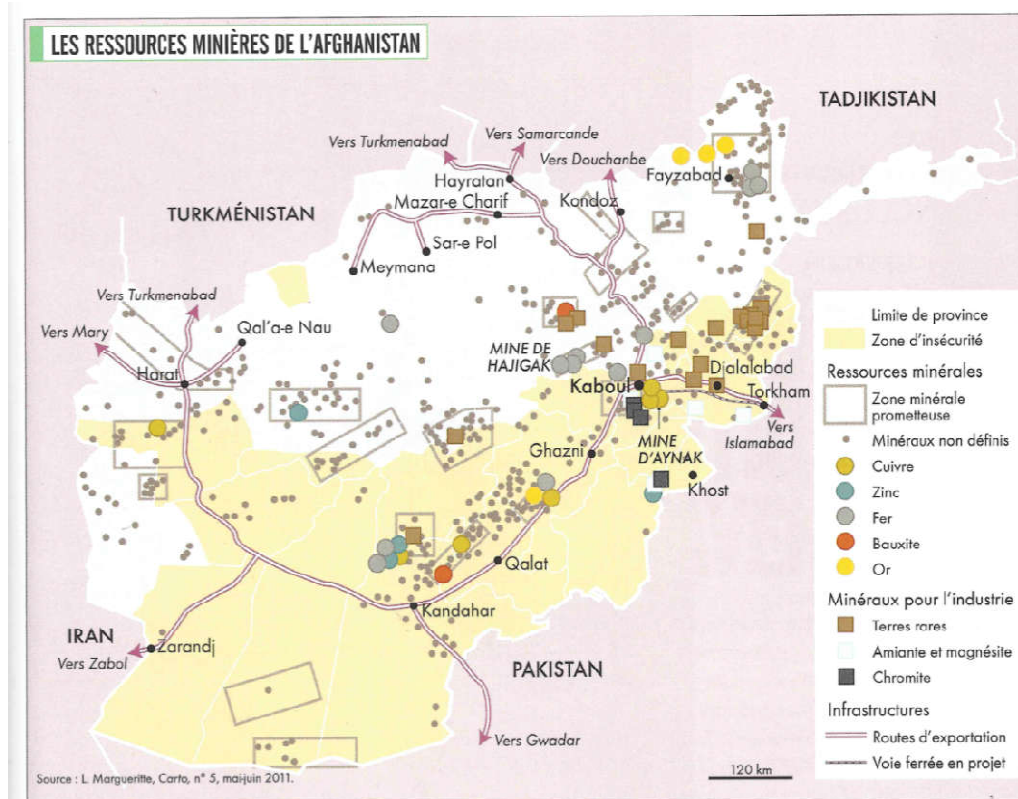
LES RÉSERVES MONDIALES PROUVÉES D'HYDROCARBURES ET DE CHARBON



Source : Barré, Bertrand , Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Bailly, Anne. 2016. Atlas des énergies mondiales quels choix pour demain ?. p. 19. Paris : Editions Autrement.

• *Afghanistan*

- La guerre d'Afghanistan (décembre 1979 - février 1989) ; soutien des États-Unis aux Talibans
- La guerre civile (1989 - 2001)
- La guerre d'Afghanistan menée par la coalition occidentale et l'Alliance du Nord contre les Talibans (2001 - 2014)



Source : Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Levasseur, Claire. 2016. Atlas mondial des matières premières des besoins croissants, des ressources limitées. p. 65 . Paris : Editions Autrement.

Somalie

- Guerre civile de Somalie (depuis 1991)
- Opération Atalanta sous l'égide de l'Union Européenne (2008-)
- Opération Ocean Shield sous l'égide de l'OTAN (2009-)
- Guerre civile de Somalie depuis 2006
- Intervention militaire de l'Éthiopie en Somalie (2006-2009)
- Opposition au gouvernement fédéral de l'Union des tribunaux islamiques)
- Intervention militaire du Kenya en Somalie (2011-)*

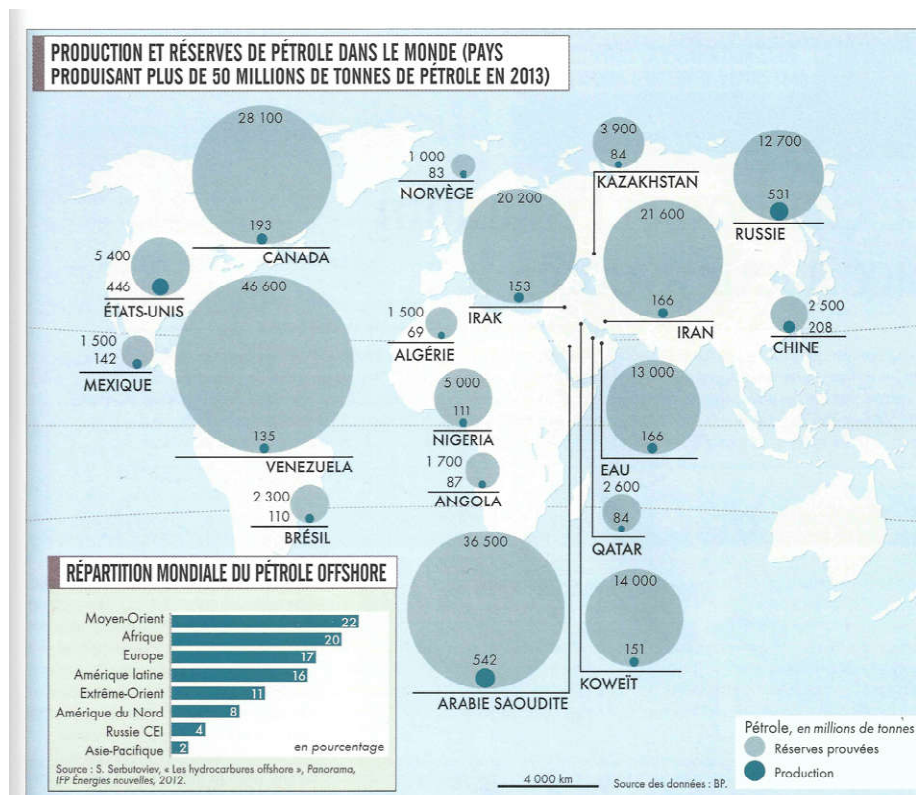
Irak

- Seconde guerre du Golfe (1990 -1991), qui a opposé l'Irak de Saddam Hussein à une coalition de 34 États, soutenue par l'Organisation des Nations Unies.
- Troisième guerre du Golfe (2003-2011) qui a vu l'invasion de l'Irak par une coalition menée par les États-Unis.

Lybie

- Première guerre civile libyenne (2011)
- Intervention militaire de 2011 en Libye sous l'égide de l'ONU
- Deuxième guerre civile libyenne (2014- ?)

En 2011, à la suite de la guerre, plus de 300 000 personnes ont fui le pays



Source : Mérenne-Schoumaker, Bernadette et Levasseur, Claire. 2016. Atlas mondial des matières premières des besoins croissants, des ressources limitées. Pp.19. Paris : Editions Autrement.

Nigeria

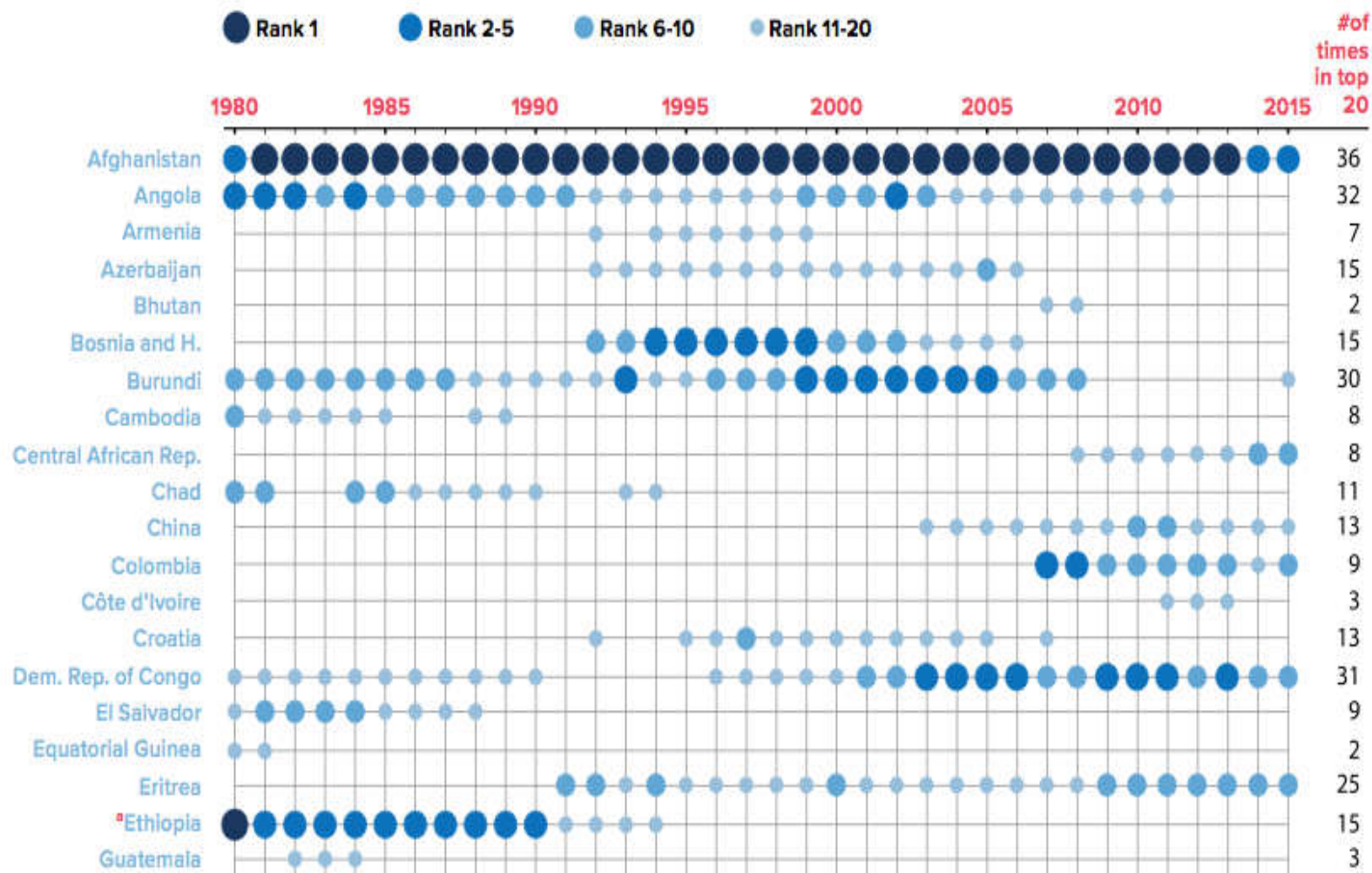
Les 12 États du nord sont les moins développés du pays
Boko Haram :

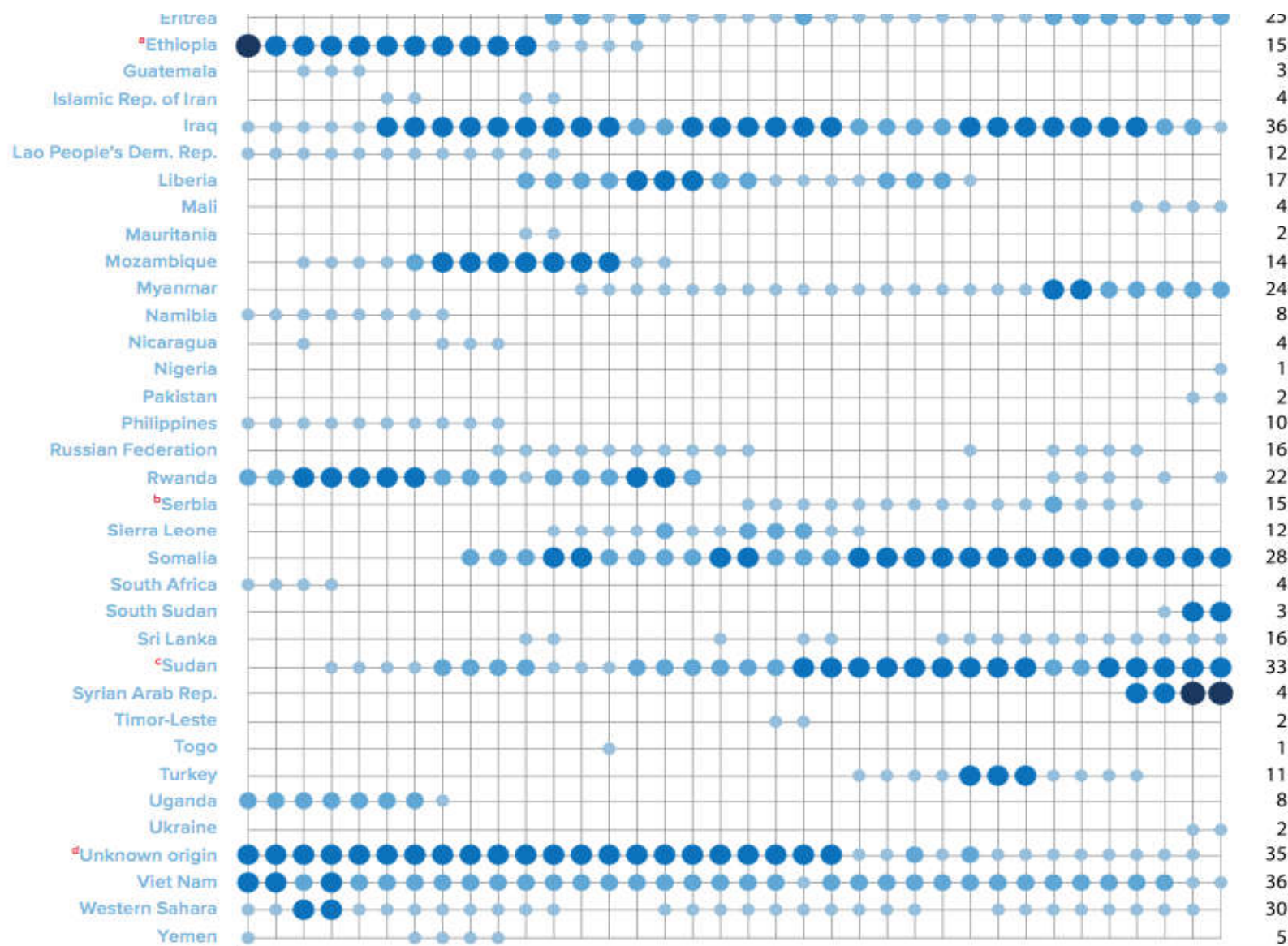
- 2002 fondation,
- 2009 insurrection armée
- 2010 Groupe sunnite pour la prédication et le djihad
- -2015, Boko Haram une « province » de l'EI.



ANNEX FIGURE 1

This matrix depicts the annual ranking of countries of origin of refugees since 1980. Countries are listed if they featured among the top-20 at least once. Individual rankings are the result of population movements, demographic and legal changes, data revisions and re-classification of individual population groups. Palestinian refugees under UNHCR's mandate are excluded as a result of incomplete data.





^a Ethiopia: includes Eritrea until its independence in the absence of separate statistics available for both countries.

^b Serbia and Kosovo: S/RES/1244 (1999). Includes Montenegro until its independence in the absence of separate statistics available for both countries.

^c Sudan: includes South Sudan until its independence in the absence of separate statistics available for both countries.

^d Unknown origin: Refers to refugees whose country of origin is unknown. Data availability has improved significantly over the years.



- *Syrie*

En 2011, la guerre civile syrienne commence alors que le Conseil national syrien (en 2012 la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution) s'oppose au gouvernement de la République arabe syrienne.

- Guerre civile syrienne (2011-)
- Conflit au Liban (depuis 2011)
- Coalition arabo-occidentale en Irak et en Syrie (2014-)
- Intervention militaire de la Russie en Syrie (2015-)

Le bassin levantin

1.7 milliard de barils de pétrole

3500 milliards de mètres cubes de gaz naturel

Source : US Geological Survey 2010

Sites de production pétroliers,

Un couloir énergétique pour le transit de gaz vers l'Europe.



NorthDome le plus gros gisement de gaz du monde

2011

Le gouvernement syrien signe un contrat avec l'Iran (et non avec le Qatar) pour acheminer le gaz de NorthDome vers l'Europe à travers la Syrie



Fig.3 Major refugee-hosting countries | 2014 - 2015 (end-year)

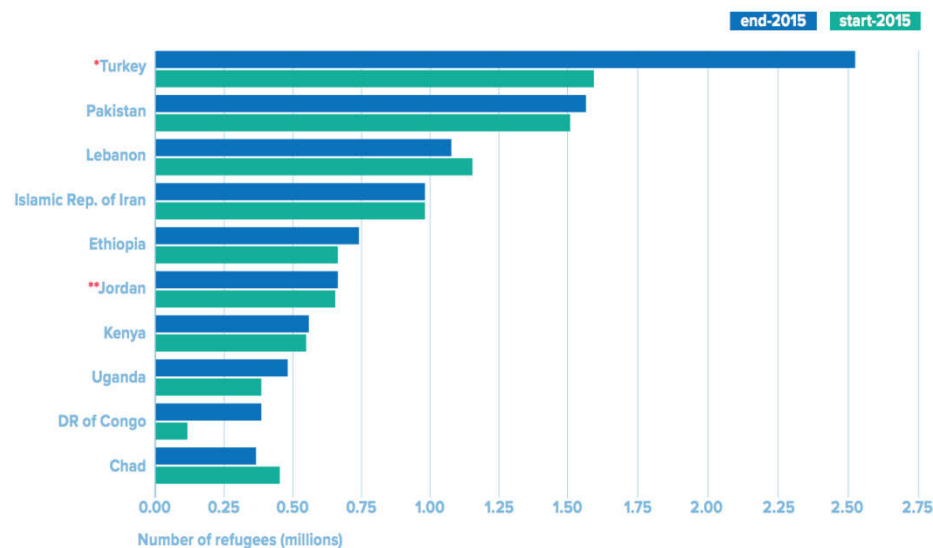
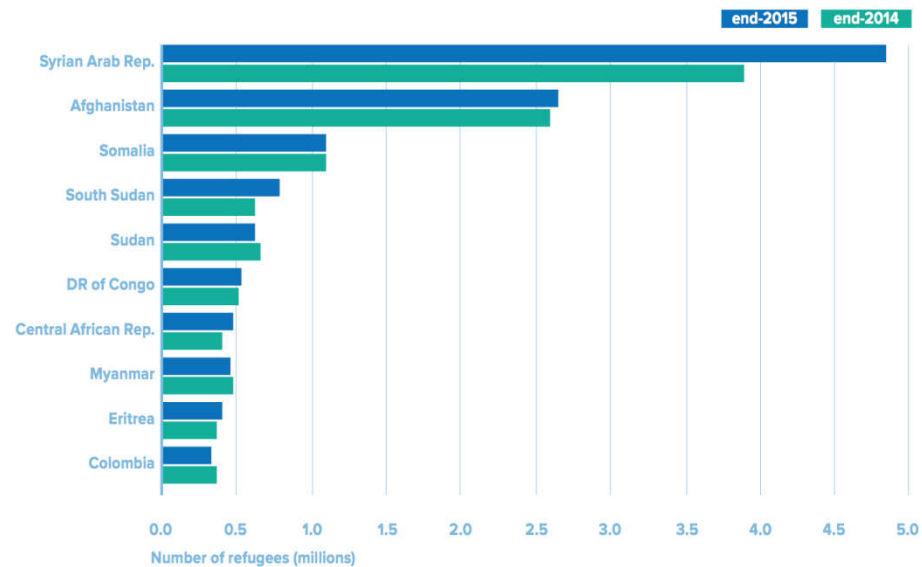


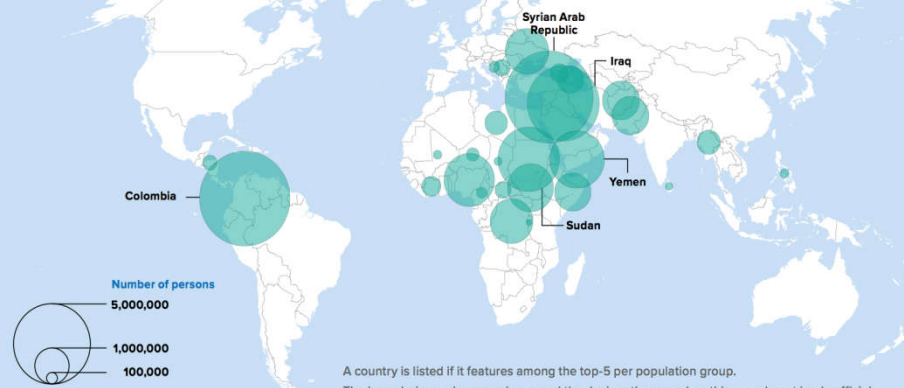
Fig.4 Major source countries of refugees | 2014 - 2015 (end-year)



En 2015, nous avons 21.3 millions de réfugiés dont plus de la moitié proviennent de 3 pays : la République Arabe Syrienne (4.9 million), l'Afghanistan (2.7 million) et la Somalie (1.1 million). (Source : UNCHR 2015)



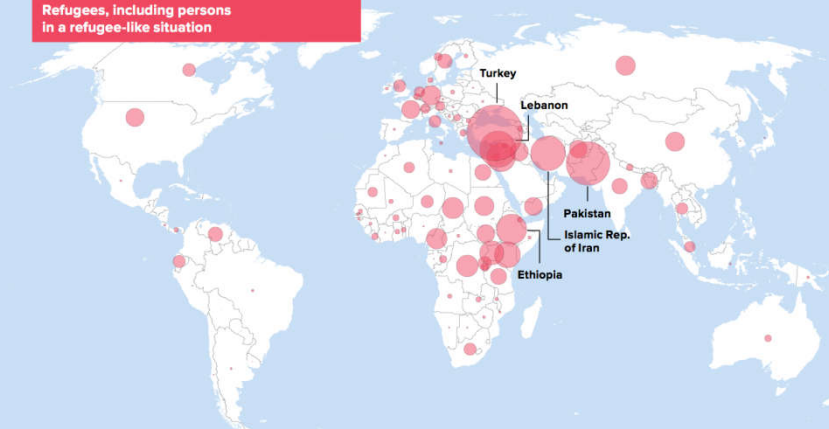
IDPs protected/assisted by UNHCR,
including persons in an IDP-like situation



A country is listed if it features among the top-5 per population group.
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Map 1 Populations of concern to UNHCR by category | end-2015

Refugees, including persons
in a refugee-like situation

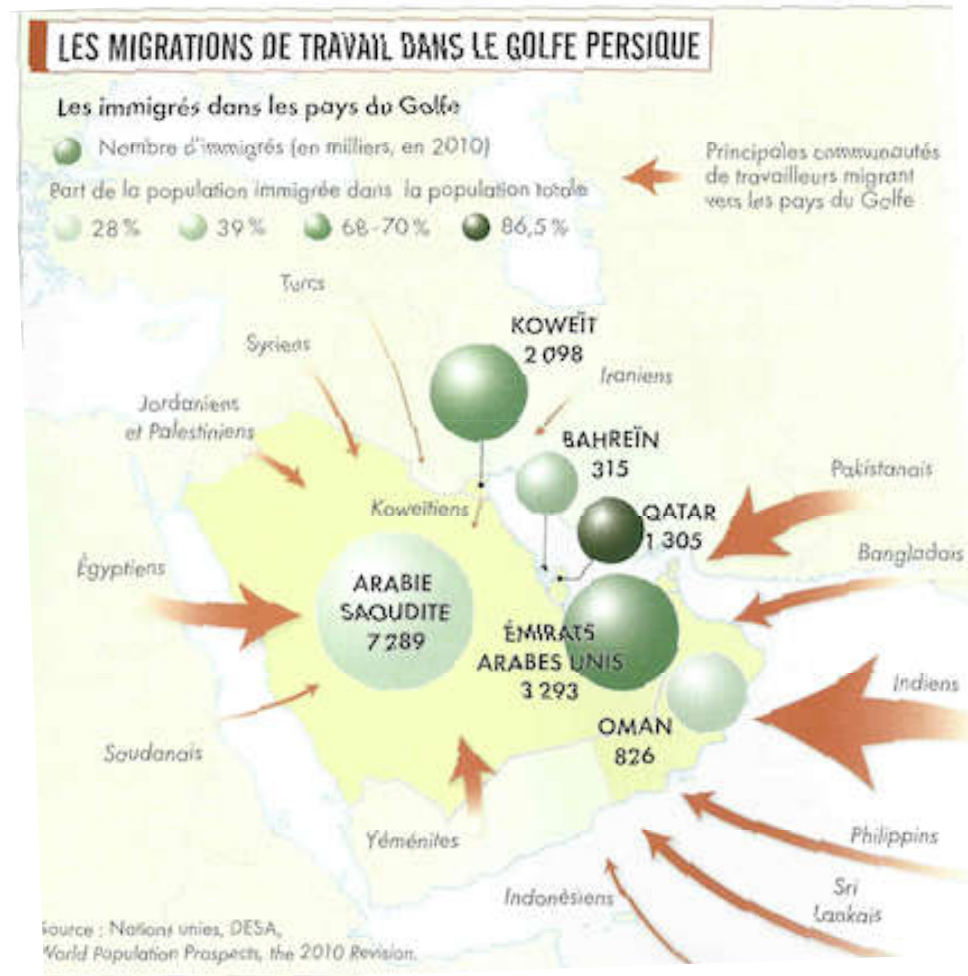


Asylum-seekers (pending cases)



4.8 Les systèmes migratoires régionaux, les nouveaux pôles migratoires et les ressources naturelles

- Les pays du Golfe
- L'Arabie Saoudite et le wahhabisme
- Les ressources naturelles
- Les élites migratoires
- Les pays du Golfe sont devenus depuis le milieu des années 1970 des pays d'immigration.



Le pétrole et l'islamisation conservatrice des sociétés arabes et de la population iranienne

- ***Monde chiite***
- Mossadegh a nationalisé le pétrole en Iran en 1956
- Révolution iranienne 1979
- ***Monde sunnite***
- Nationalisation du pétrole en Irak à partir de 1961, en Libye 1969, et en Algérie 1971
- Quadruplement du prix du pétrole en 1973
- Nouvelle puissance économique : la péninsule Arabique
- Influence wahhabite sur les élites et les économies du Maghreb et de Machrek

Georges Corm. 2015. Pensée et politique dans le monde arabe. Contextes historiques et problématiques, XIXe-XXIe siècle. pp. 94-96.
Paris: La Découverte.



PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS D'ARMES LOURDES, 2011-15

Export- ateurs	Part mon- diale (%)	Import- ateurs	Part mon- diale (%)
1 États-Unis	33	1 Inde	14
2 Russie	25	2 Arabie saoudite	7,0
3 Chine	5,9	3 Chine	4,7
4 France	5,6	4 EAU	4,6
5 Allemagne	4,7	5 Australie	3,6
6 Royaume-Uni	4,5	6 Turquie	3,4
7 Espagne	3,5	7 Pakistan	3,3
8 Italie	2,7	8 Vietnam	2,9
9 Ukraine	2,6	9 États-Unis	2,9
10 Pays-Bas	2,0	10 Corée du Sud	2,6

Source : SIPRI YEARBOOK 2016 Armaments, Disarmament and International Security

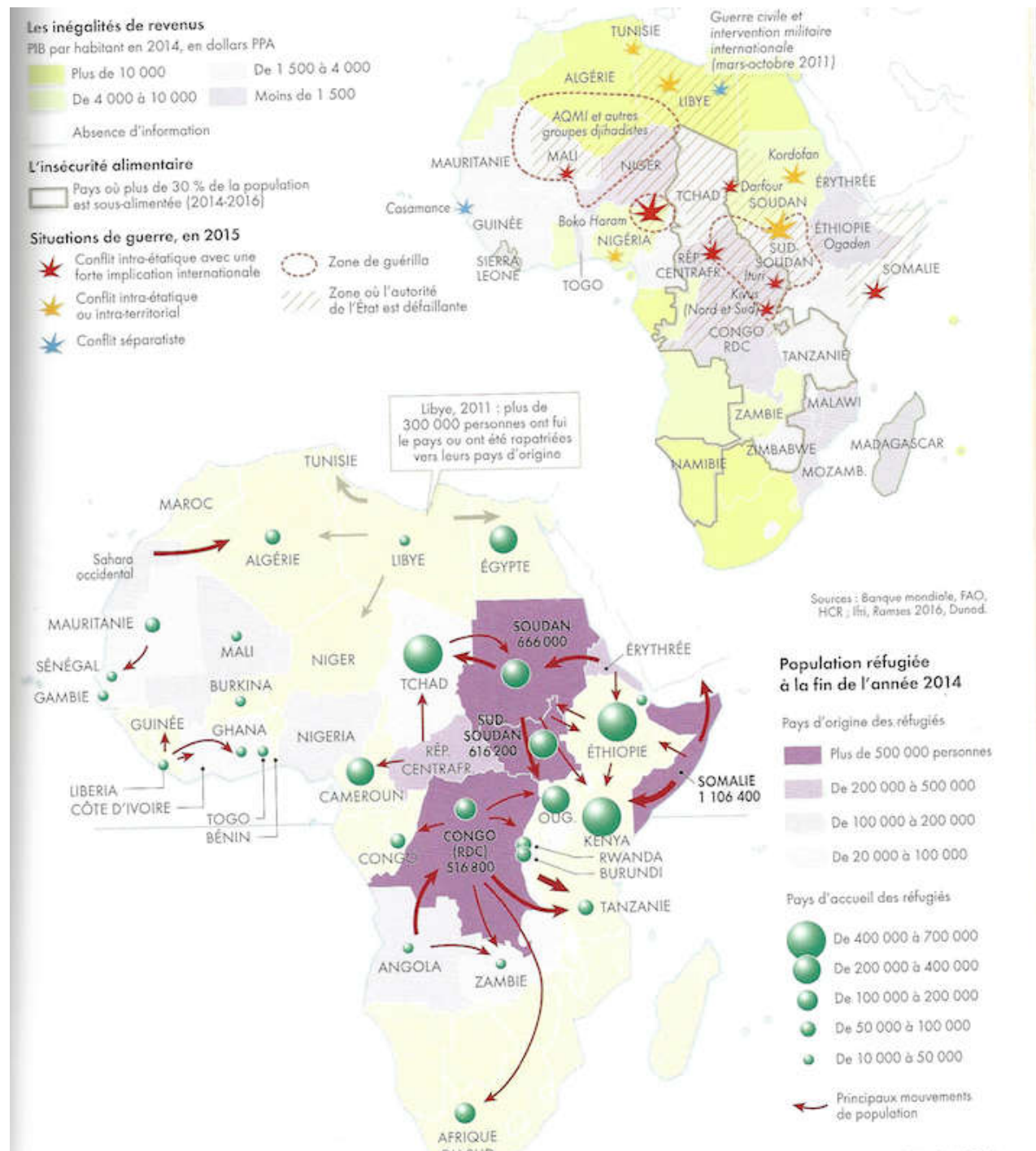
Les principaux exportateurs (et leurs principaux clients)

Quels sont les 3 principaux clients des 10 premiers exportateurs d'armement de la planète, sur la période 2011-2015 ?

USA (33%) - 1er



Source : <http://www.leparisien.fr/data-visualisation/interactif-armement-le-classement-des-exportateurs-et-des-importateurs-22-02-2016-5568237.php>



Source : Wihtol de Wenden, Catherine et Benoît-Guyod, Madeleine. 2016. Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer. p. 89. Paris : Editions Autrement.



Augmentation des transferts de fonds des migrants

- 401 milliards de dollars en 2012 contre 337 milliards dollars en 2007.
- En 2012 les transferts de fonds correspondaient à 3 fois l'aide publique au développement qui elle s'élevait alors à 129 milliards de dollars.
- Les nouveaux pôles de départ, Inde, Chine et Mexique, se retrouvent en tête pour les envois de fonds (Inde 58 milliards, Chine 57 milliards et Mexique 24 milliards).

Source : Wihtol De Wenden, Catherine. 2010. La question migratoire au XXIe siècle : migrants, réfugiés et relations internationales. Presses de Sciences Po.

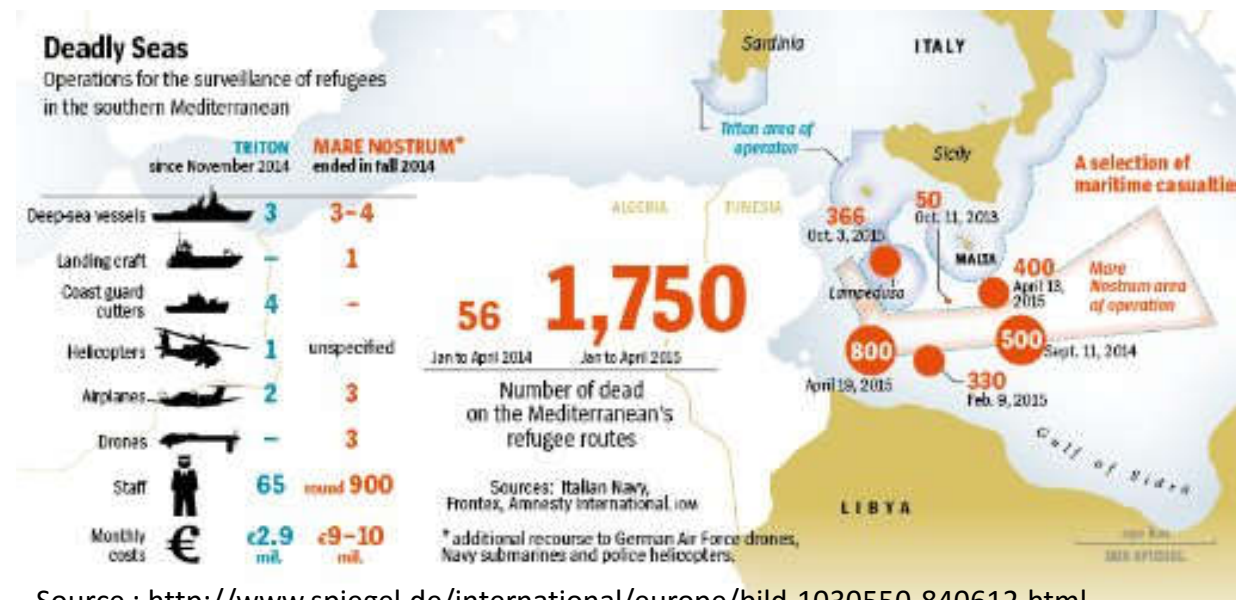


8. L'Europe, l'espace Schengen et les nouvelles formes de terrorisme

- L'Europe du Sud se transforme en région d'immigration
- Visa Schengen (Elspeth Guild et Didier Bigo. 2003. La mise à l'écart des étrangers. *La logique du Visa Schengen*. Paris : L'Harmattan.)
- L'Union européenne : accès difficile pour des travailleurs salariés entre 1973 et 2005
- Européisation des politiques migratoires à travers les accords Schengen qui sécurisent et sélectionnent la main-d'œuvre.
- Délocalisation des politiques de contrôle des migrations vers les pays de départ ou de transit (Pacte européen pour l'immigration et l'asile en 2008)

La création en 2005 de Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures)

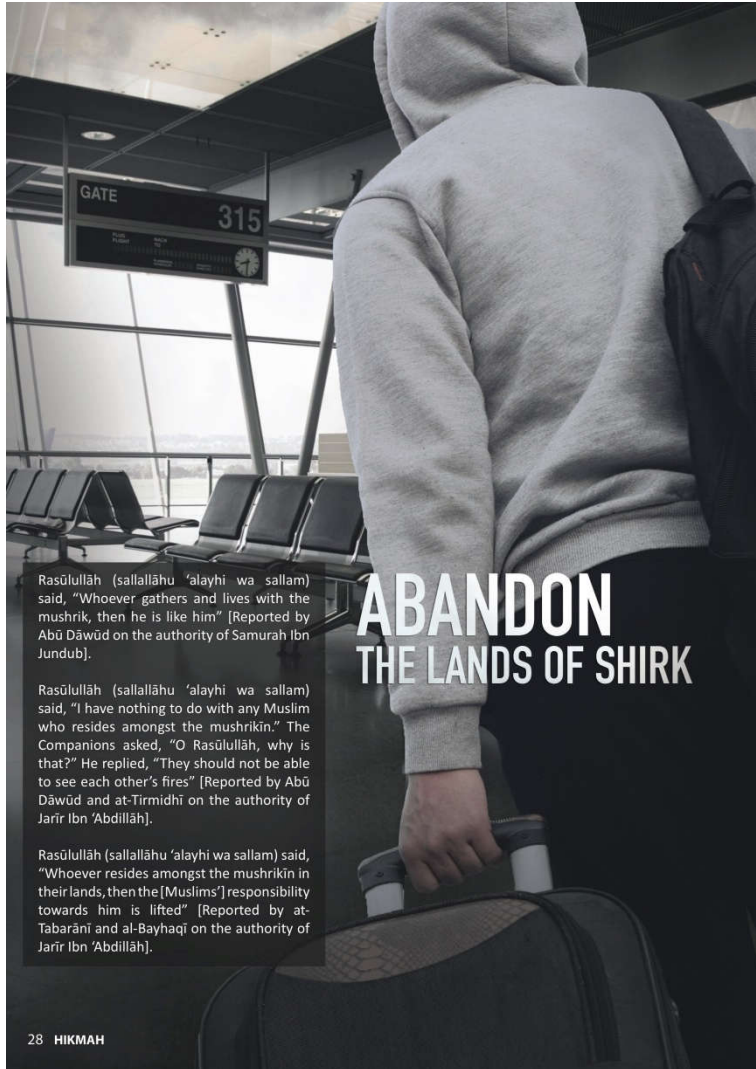
Mare Nostrum
Triton



Source : <http://www.spiegel.de/international/europe/bild-1030550-840612.html>



الدولة الإسلامية (EI) L'État islamique



**ABANDON
THE LANDS OF SHIRK**

Rasūlullāh (sallallāhu ‘alayhi wa sallam) said, “Whoever gathers and lives with the mushrik, then he is like him” [Reported by Abū Dāwūd on the authority of Samurah Ibn Jundub].

Rasūlullāh (sallallāhu ‘alayhi wa sallam) said, “I have nothing to do with any Muslim who resides amongst the mushrikīn.” The Companions asked, “O Rasūlullāh, why is that?” He replied, “They should not be able to see each other’s fires” [Reported by Abū Dāwūd and at-Tirmidhī on the authority of Jarīr Ibn ‘Abdillāh].

Rasūlullāh (sallallāhu ‘alayhi wa sallam) said, “Whoever resides amongst the mushrikīn in their lands, then the [Muslims’] responsibility towards him is lifted” [Reported by at-Tabarānī and al-Bayhaqī on the authority of Jarīr Ibn ‘Abdillāh].

28 HIKMAH



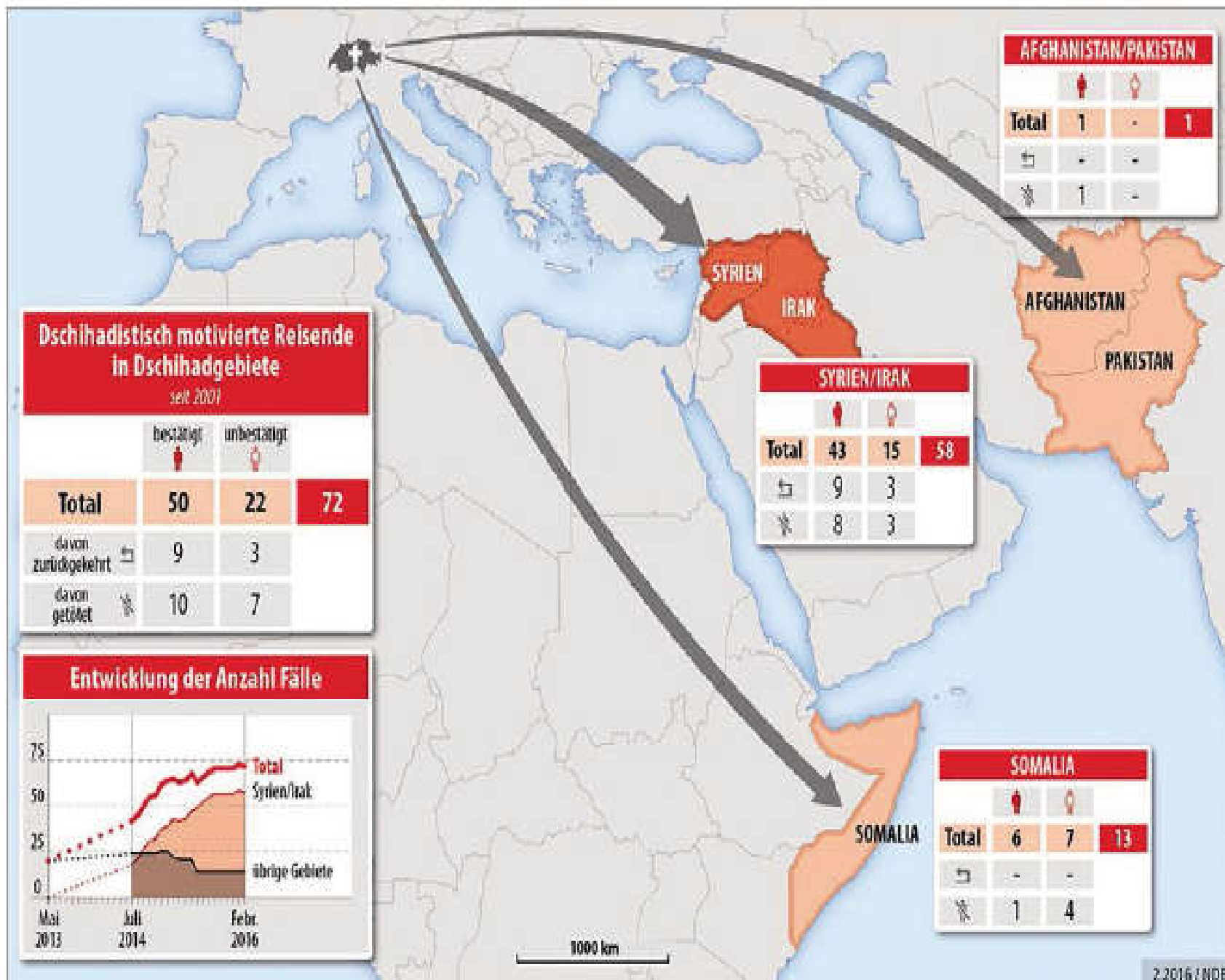
**AND COME
TO THE LAND OF ISLAM**

Rasūlullāh (sallallāhu ‘alayhi wa sallam) said, “Allah (‘azza wa jall) does not accept any deed from a mushrik after he accepts Islam until he departs from the mushrikīn and goes to the Muslims” [Reported by Ibn Mājah and an-Nasā’ī on the authority of Mu‘āwiyah Ibn Haydah].

The Prophet (sallallāhu ‘alayhi wa sallam) took the hand of Jarīr Ibn ‘Abdillāh (radiyallāhu ‘anh) and said to him, “I take your bay‘ah (pledge) to worship Allah alone, establish the prayer, give the zakāh, advise the Muslims, and depart from the mushrikīn” [Reported by Imām Ahmad and an-Nasā’ī].

DABIQ 29

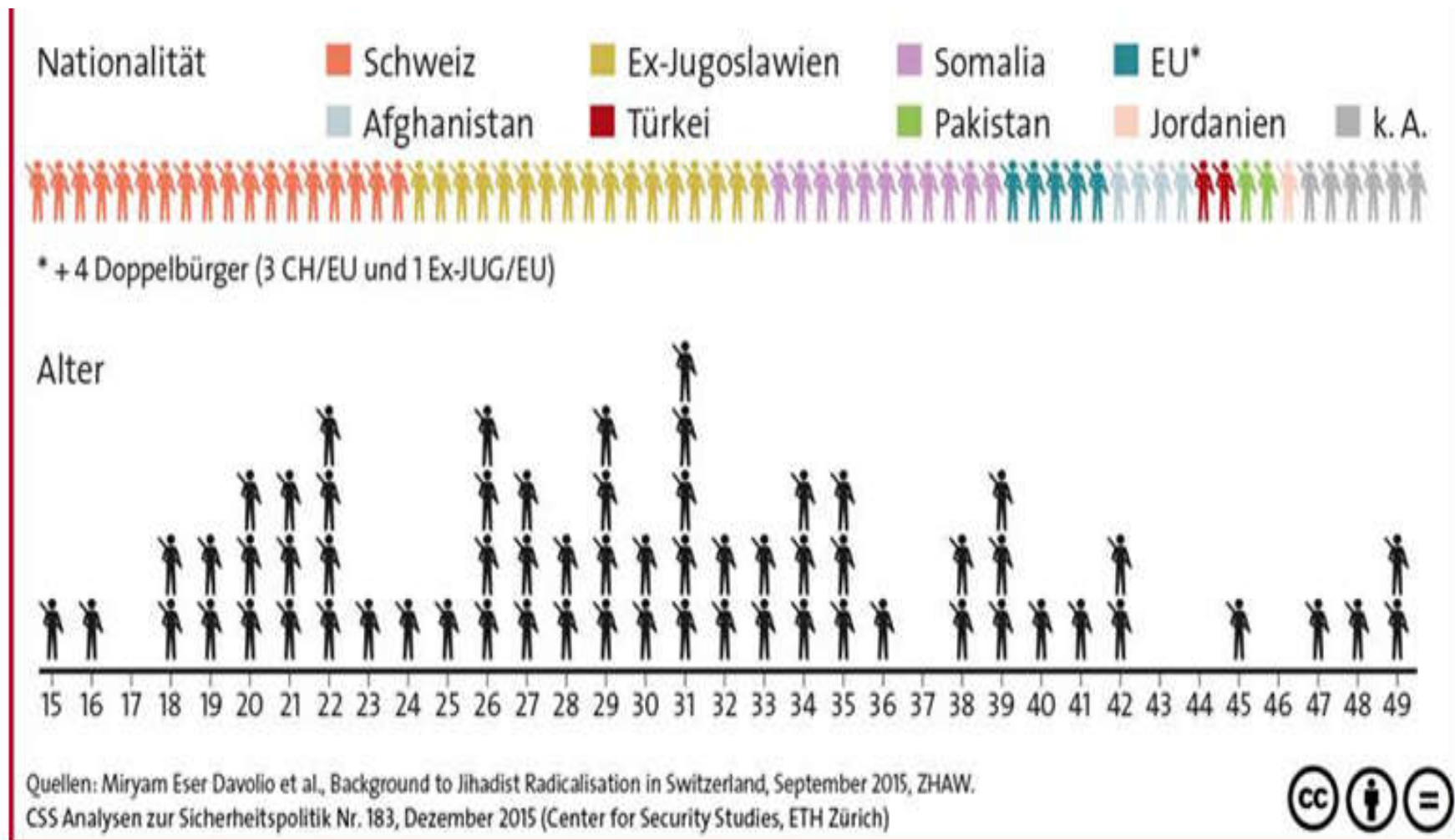


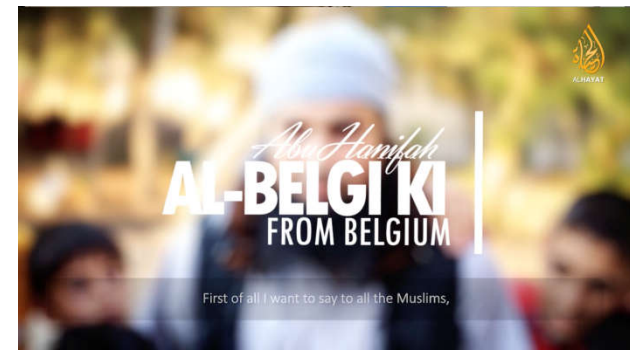


Grafik: BfG, Department für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport WBS



Mars 2015





Source: Sélection propagande de l'EI par Dilyara Suleymanova